



Dans une note de service signée le 13 janvier 2021 et adressée au personnel de Camtel, l'opérateur historique des télécoms au Cameroun, Judith Yah Sunday (photo), la DG de cette entreprise publique, dénonce une cabale contre cette société d'État, au lendemain de l'annonce du lancement de son réseau mobile.

« En remontant dans le temps, il faut savoir que l'aboutissement des efforts menés par les équipes dirigeantes successives de la Camtel, sous la houlette de notre tutelle technique, madame la ministre des Postes et Télécommunications, et qui a conduit à l'attribution de trois conventions de concession d'exploitation de réseaux de communications électroniques dans les domaines fixe, mobile et transport, n'a pas fait plaisir à tous les acteurs de notre écosystème », écrit la DG de Camtel. « Il est notoirement connu que certains de ces acteurs ont longtemps été à l'origine du blocage de l'attribution de la licence de mobile à Camtel », poursuit Judith Yah Sunday.

En clair, sans clairement les citer, la DG de Camtel semble voir la main de certains futurs concurrents sur le marché du mobile, derrière ce qu'elle appelle « *la campagne médiatique* » qui, selon elle, « *suscite pas mal d'interrogations aussi bien auprès du personnel que du grand public* ». Pourtant, cette « *campagne médiatique* » découle plutôt d'une correspondance de la ministre des Postes et Télécoms, datée du 11 janvier 2021, dans laquelle la tutelle technique de Camtel émet des réserves sur la programmation du lancement du réseau mobile de l'opérateur

public le 13 janvier 2021.

« Vous avez planifié le lancement du réseau mobile pour le 21 décembre 2020, sans business plan. Au cours d'une réunion que j'ai présidée en présence du régulateur le 16 décembre 2020 dans ce cadre, ce lancement avait été différé en raison des insuffisances réglementaires notoires à la mise en œuvre du réseau mobile. Dans un courrier reçu le 7 janvier 2021, vous m'invitez à présider le lancement du mobile pour le 13 janvier 2021, sans rendre compte de la levée des réserves formulées au cours de la réunion du 16 décembre 2020. Tout ceci ne permet non seulement pas d'assurer une entrée réussie de l'opérateur historique dans le segment de la téléphonie mobile (pourtant tant attendue), mais aussi de rassurer les acteurs du secteur sur la neutralité, la transparence, la non-discrimination et l'objectivité de Camtel à gérer les segments de monopole de fait (fixe, transport) », écrit la ministre Minette Libom Li Likeng.

Climat social

En feignant de s'adresser à son personnel dans la note de service du 13 janvier 2021, la DG de Camtel répond d'ailleurs subtilement à la ministre des P&T. *« La poursuite régulière des séances de travail entre les équipes de Camtel et de l'ART (le régulateur, NDLR) a abouti à la levée des obstacles d'ordre commercial, technique, financier et réglementaire initialement identifiés. Je puis vous (le personnel de Camtel, NDLR) assurer avoir personnellement reçu des mains du directeur général de l'ART, les autorisations nécessaires à l'exploitation de notre réseau mobile »,* révèle Judith Yah Sunday, qui invite ensuite les employés *« à rester focus »* sur les objectifs de l'entreprise.

Au demeurant, cette lettre invitant les agents de Camtel à se mobiliser pour le lancement de « Blue », le nom de marque du réseau mobile en gestation, survient dans un contexte de climat social pas des plus sereins au sein de l'entreprise. En effet, dans sa correspondance adressée le 11 janvier 2021 à la DG de Camtel, la ministre des P&T, s'appuyant sur des *« irrégularités »* constatées par le commissaire aux comptes de l'entreprise, dénonce des obstructions au contrôle de la gestion de l'entreprise ; l'immaturation avérée des projets de Camtel ; et des entorses aux dispositions relatives aux nominations des personnels par la direction générale, *« toute chose de nature à compromettre le climat social au sein de l'entreprise... »*

Dans le sillage de ces observations de la tutelle technique de Camtel, le président du Conseil d'administration de cette entreprise publique, Mohamadou Saoudi, dans une lettre datée du 11 janvier 2021, somme d'ailleurs Judith Yah Sunday de rapporter les nominations querellées.

Investir au Cameroun